

Sujet : Fwd: [INTERNET] à l'attention de Mme la Commissaire enquêteur (EP concession plage naturelle Capbreton)

De : PREF40 pref-amenagement - 40 LANDES/PREFECTURE/DC2PAT/BUREAU DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET DE L INGENIERIE TERRITORIALE (par AdER) <pref-amenagement@landes.gouv.fr>

Date : 16/08/2021 16:40



Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message transféré -----

Sujet :[INTERNET] à l'attention de Mme la Commissaire enquêteur (EP concession plage naturelle Capbreton)

Date : Mon, 16 Aug 2021 14:23:05 +0000

De : MARIE LOREDI 

Pour : pref-amenagement@landes.gouv.fr <pref-amenagement@landes.gouv.fr>

L'enquête relative à la demande de concession de la plage Notre Dame à Capbreton appelle les observations suivantes :

- la partie « sportive » mise en place actuellement, 2 terrains de foot et 2 terrains de volley ont déjà une emprise très importante sur cette plage. Toute la partie située à gauche du chemin est occupée par cette fonction et par le club des marsouins...

A marée haute, la mer peut monter jusqu'aux cages de foot, laissant peu d'espace aux vacanciers.

- Les nombreuses animations organisées sur cette plage autorisant des semi remorques et de très nombreux véhicules à se garer sur le sable me laissent dubitative quand à la volonté de rendre cette plage « site remarquable »...

L'esplanade de la plage Notre Dame est occupée actuellement par 6 restaurants.

La cabane des Petits Bouchons, (sur la plage, mais sur le territoire de Capbreton), augmente chaque année sa surface de manière exponentielle et dérive de restauration rapide, vers une restauration traditionnelle sans en avoir les équipements requis.

Les questions sur ces débordements posées à la mairie sont restées sans réponse...

Les 2 cabanes restauration actuelles, installées au milieu de résidences, proposent des animations musicales qui apportent également des nuisances sonores aux riverains, sans parler des fêtes sauvages organisées la nuit sur cette plage.

Est-il donc vraiment utile de proposer des cabanes restauration sur cette plage ? Les restaurants alentours ne suffisent-ils pas ?

Une restauration rapide et diurne, comme actuellement La Cabane, semble indispensable aux vacanciers qui souhaitent juste sandwiches, crêpes etc... sans nuisance pour les riverains...

Cette plage est de plus en plus fréquentée par des familles et des vacanciers qui se déplacent en vélo.

Or, actuellement pratiquement rien n'est proposé pour les garer.

Ils sont attachés aux réverbères, aux poteaux de signalisation, sur les massifs de fleurs

Dans le nouveau plan d'aménagement, je ne vois rien de prévu pour le stationnement des vélos, ni des voitures.

Le parking notre Dame (payant) est saturé tout l'été, les véhicules se garent sur les trottoirs, obligeant les familles avec enfants et poussettes à marcher sur la chaussée..

A la lecture du procès verbal de la réunion du 2 juillet, je suis étonnée de la méconnaissance par les élus de la municipalité des activités et problèmes liés à cette plage que j'ai vue se dénaturer au fils des ans... et je trouve incohérent de supprimer 2 cabanes et d'en rajouter 7 !!

Marie Deyris



Capbreton